

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 20/11/2015

L'an Deux mil quinze, le vingt novembre, le Conseil Municipal d'Aubréville, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire.

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 10

Présents : 9

Absents : 1

Nombre de suffrages

exprimés : 10

Pour : 10

Contre : 0

Abstentions : 0

Etaient présents :

M. COLLIN Laurent, M. COLLINET Guy, M. EMBRY Joël, M. GEOFFROY Alain, M. HACQUARD Antoine, M. JADOUL Sébastien, Mme MERCIER Françoise, M. THIERY Jean, M. VAROQUIER Marc

Procurat(s) :

Mme LIENARD Patricia donne pouvoir à M. COLLINET Guy

Etai(ent) absent(s) :

Etai(ent) excusé(s) :

Mme LIENARD Patricia

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : M. HACQUARD Antoine

Date de convocation

16/11/2015

Date d'affichage

16/11/2015

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

27/11/2015

et publication du :

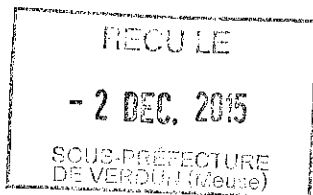
27/11/2015

ADOPTION DU BLASONNEMENT

Monsieur le Maire indique que, par délibération du 22 mai dernier, la création d'un blasonnement avait été acceptée. Aujourd'hui, il y a lieu de l'adopter.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité l'adoption de ce dernier.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Aubréville
Le Maire,



Le Maire,
Guy COLLINET

